

## Les activités communales et associatives

### Des ateliers à partir de 60 ans

- Pour rester en bonne forme, entretenir sa mémoire, ses muscles, préserver son équilibre, éviter les chutes, garder son autonomie, ses relations,

- en petit groupe de 15 personnes maximum,

- animés par des professionnels (moniteur de sport adapté, diététicienne, psychologue, sophrologue, etc... selon le thème de l'atelier)

À la salle polyvalente d'Allondrelle :

### Gym prévention santé

Les mercredis, de 14h30 à 15h30, animés par Andréa Nardi, jusque fin novembre. Les cours reprendront ensuite en janvier, pour 40 nouvelles séances, étalées sur 2024. Elles seront financées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Cette gymnastique douce se pratique assis ou debout. Il reste quelques places, n'hésitez pas à venir essayer !

En 2023, l'atelier "Prendre soin de sa santé par l'alimentation" en 6 séances de 2h, a remporté un vif succès et les participants ont souhaité approfondir le sujet, vœu que nous nous efforcerons de réaliser.

### L'activité estivale des jeunes dans le cadre des chantiers jeunes menés par le Club de l'Amitié, la Commune et subventionnés par la CAF 54



Septembre 2023

Allondrelle -La - Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Le dernier trimestre de l'année va être marqué par le démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux (canalisation d'eau, fibre, ligne téléphonique, électricité, éclairage public) rue du Château d'Eau et rue Fontaine du Geai.

A ces travaux, s'ajoute le remplacement des conduites d'eau potable dans les rues Vauban, Jeanne d'Arc et de la Providence.

Par ailleurs, la réfection tant attendue des peintures intérieures de la chapelle de l'Ange Gardien a démarré mardi 12 septembre.

Enfin, la toiture plate de la salle polyvalente a été rénovée. Il reste à entreprendre la toiture en tuiles.

Les couvreurs ont aussi en prévision de contrôler les toitures des églises et de fixer les ardoises qui se sont désolidarisées du toit. Puis viendra le tour des toitures des deux fontaines.

La rentrée s'est très bien passée. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Céline KINTZ, directrice d'école. La nouvelle professeur des écoles a volontairement choisi de venir travailler à Allondrelle. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le périscolaire du matin et du soir ainsi que la cantine sont assurés par le Club de l'Amitié.

Je remercie et suis très reconnaissant envers Madame Josiane LOURENÇO d'avoir accepté d'intervenir de manière exceptionnelle et au pied levé pour maintenir le service. Nous avons le plaisir de voir arriver au périscolaire, Madame Valérie WACKENHEIM habitant elle aussi La-Malmaison et lui souhaitons la bienvenue. Elle intervient pour l'accueil du matin et du soir et pour la cantine avec Madame Pascale GERARD

J'en profite pour remercier une nouvelle fois les parents qui font confiance à nos écoles, pour leurs enfants.

Je souhaite aussi porter à votre connaissance que des dépôts sauvages de gravats (terre, plaques de béton, anciens lavabos, ...) ont été faits sur l'ancien dépôt d'ordures par des habitants de la Commune, sans autorisation préalable. Je rappelle que le dépôt de gravats n'est plus autorisé. Cela a été signalé plusieurs fois dans notre petit journal en

2020 et en 2021. Depuis avril 2021, le Conseil municipal a instauré une amende de 1500 € pour les contrevenants. Seuls les déchets verts sont tolérés après autorisation.

Les gravats déposés ont été poussés dans le talus, et se sont retrouvés dans le pré d'un agriculteur, situé en contrebas. Les plaques de béton entreposées dans le pré n'étaient pas visibles par l'agriculteur au moment de son travail de fauchage. Cela mérite réflexion ! Les dégâts sur son matériel sont estimés à 10 000 €. A noter que l'accès à l'ancienne décharge étant fermé, les personnes indécoutes n'ont pas hésité à se frayer un chemin, en coupant la végétation. Dans cette situation, la Commune a porté plainte en tant que victime d'un dépôt sauvage non autorisé. Désormais, toute infraction donnera lieu à cette procédure. Il est temps d'arrêter d'abîmer notre belle commune !!

Comme cela a déjà été écrit, la déchetterie de Longuyon est destinée à recevoir tous les déchets. Vous êtes invités à vous y rendre lorsque c'est nécessaire.

Au cours des vacances scolaires, la Commune a embauché 15 jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans : Théo, Matthieu, Manon, Léna, Pierre-Louis Axel, Bastien, Lyla, Nathéo, Lucile, Justine, Emilie, Léna, Raphaël et Clément.

Ils ont réalisé un travail de grande qualité au service de la Commune et des habitants. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

J'en profite également pour préciser que ces 15 jeunes ainsi que 14 autres ont participé aux activités du Club de l'Amitié subventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle seront récompensées par une sortie au parc Walygator.

Enfin, je remercie Marie JONETTE, Aurélie BOUS pour les activités estivales des « Dés Chaînés ».

Très cordialement  
J-F MARIEMBERG

**L'Etat Civil** **Naissance**  
 30 août 2023 Lowen, fils de Monsieur Florian HUBERTY et Madame Stessy HEMMER, 21, rue des Cerisiers  
**Meilleurs vœux de bonheur à l'enfant et nos félicitations aux parents.**

**Nouveaux**  
 Juillet 2023 Madame Céline KINTZ, 7, rue de la Providence  
 Juillet 2023 Mademoiselle Margaux VAJENTE, 8, rue Claire Fontaine  
**Nous leur souhaitons la bienvenue !**

**Décès**  
 17 juillet 2023 Monsieur Pierre GUERIN  
**Nous présentons nos sincères condoléances à la famille**

**Les principales informations.**

**Elections sénatoriales** Les élections sénatoriales ont lieu le dimanche 24. septembre 2023 à Nancy. Le Conseil municipal a désigné trois électeurs titulaires JF MARIEMBERG, E. CLAUDET et X BOUS. Il a en outre désigné trois suppléants E. BUDIN, J-P LEDOYEN et G. CROATTI.

**Travaux de bâtiments 2023** L'ancien presbytère d'Allondrelle a fait l'objet de travaux de rénovation intérieure. Ainsi, les deux appartements ont bénéficié d'une véritable isolation thermique, pose d'une nouvelle VMC, peinture à chaque étage et remplacement de la douche à l'appartement du rez-de-chaussée. L'appartement du premier étage vient d'être loué à Madame Armelle DESBANS

**Gestion de l'eau** Le département de Meurthe-et-Moselle a été placé en zone de vigilance depuis le début de l'été. Malgré la période de sécheresse du printemps jusqu'au 14 juillet, la source d'Allondrelle a produit les quantités d'eau permettant de satisfaire nos besoins.  
 Cependant, il est demandé de toujours veiller à utiliser l'eau de manière économe.

**Impôts locaux** Les avis de taxes foncières sont arrivés au cours du mois de septembre.  
 Comme cela a été indiqué dans le petit journal de juin, **il est rappelé que le gouvernement a augmenté les valeurs cadastrales pour les taxes foncières de 7,10% en 2023 par rapport à 2022.** Cette augmentation se justifie, selon lui, par le taux d'inflation qui touche les achats des collectivités locales.  
 Ce qui signifie que les taxes foncières augmentent automatiquement de 7,10 %  
 De son côté, **le Conseil municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition, depuis 2009.**

Date	Activités
11 novembre 2023	Cérémonie de la fête nationale : rendez-vous devant la mairie d'Allondrelle à 11H00—cortège vers l'église pour dépôt d'une gerbe de fleurs, recueillement , suivi d'un vin d'honneur à la mairie d'Allondrelle. Accueil des nouveaux habitants. Toute la population est invitée.
Septembre octobre 2023	Reprise de la zumba - inscriptions auprès du Club de l'Amitié ou auprès d'Isabelle LEPAGE
25 octobre 2023	Animation pour les enfants par les « Dés Chainés »
31 octobre 2023	Défilé pour Halloween —enfants et parents—organisé par la Commune.
2 décembre 2023	Saint-Nicolas des enfants—animation à la salle polyvalente, rencontre de Saint-Nicolas—remise de friandises

**Devenez pompier !**

Le Centre de Secours de Charency-Vezin, qui couvre le secteur qui intègre notre commune a des forts besoins en effectifs pour gagner en efficacité et en délais d'interventions:

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de CLAUDET Eric : 06-40-17-74-08

**Calendrier de la chasse**

Le président et le bureau de l'ACCA nous communiquent les horaires de la chasse à l'affut.

Pour cet automne et pour l'hiver, le calendrier de la chasse est ci-dessous.

Par ailleurs, le préfet de Meurthe-et-Moselle a décidé que des battues seront réalisées certains dimanches dans les plaines où se trouvent des champs de maïs pour lutter contre les dégradations de récoltes causées par les sangliers. Une information est affichée en mairie. L'ACCA pose des panneaux à l'entrée des chemins.

Soyez vigilants lorsque vous vous promenez.

Calendrier de la chasse 2023-2024					
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
	1er	5	3	7	4
17	15	19	10	14	11
	29	26	17	21	25

**Feu d'artifices**

Le feu d'artifices organisé par le Comité Franco-Belge et la Commune a remporté un véritable succès.



**Activités des « Dés Chainés » .**

Les 17 et 18 juillet 2023, les « Dés chaînés » ont organisé deux journées récréatives sur les thèmes de Super Mario et de Fort Boyard.



**POURQUOI PAS VOUS ?**



- Conditions d'engagement :
- Avoir au moins 16 ans,
  - Résider à proximité d'un centre d'incendie et de secours,
  - Être apte médicalement,
  - Satisfaire à une évaluation de la condition physique,
  - Jouir de ses droits civiques,
  - Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
  - Être en situation régulière au regard des obligations du code du service national (Journée d'Appel de Préparation à la Défense, Journée Défense et Citoyenneté, recensement...).

**DÉCOUVREZ L'ACTIVITÉ**

La formation dispensée vous permet de vous former aux **gestes qui sauvent**, à la **lutte contre les incendies** et aux **interventions diverses**. Progressivement, au rythme de l'acquisition de vos compétences, vous serez engagé sur le terrain.

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement :

- Le secours à personne 74 %
- Les incendies 7 %
- Les accidents de la route 6 %
- Les opérations diverses 13 %

Les formations et le temps de disponibilité sont ajustés au mieux afin de vous permettre de concilier vie privée, vie professionnelle et volontariat (il est même possible d'établir une convention avec votre employeur).

**PRÊT À VOUS ENGAGER ?**

Contactez le centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile.